

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/02/2017

Dossier complet, le :

N° d'enregistrement :

2017-ARA-DP-00367

1. Intitulé du projet

Travaux de restauration hydromorphologique et écologique d'un espace de bon fonctionnement sur le torrent de la Roizonne entre le pont des Echauds et le hameau des Mazoirs - Commune de Lavalens

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Intercommunal de la Gresse, du Drac et Affluents - SIGREDA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. le Président Guy GENET

RCS / SIRET

253180516200067

Forme juridique

Syndicat mixte fermé

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Rubriques de la nomenclature IOTA "Loi sur l'Eau" :-
10	<ul style="list-style-type: none"> - n°3120 : modification du profil en travers sur 1200 ml (travaux soumis à autorisation) - n°3140 : protection des berges sur 650 ml (travaux soumis à autorisation). - n°3150 : impact sur des frayères potentielles sur une surfaces de 1.3Ha - n°3310 : remblai en zone humide sur une surface de 0.29Ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de restauration hydromorphologique et écologique d'un espace de bon fonctionnement sur le torrent de la Roizonne entre le pont des Echauds et le hameau des Mazoirs - Commune de Lavalens - soit sur un linéaire d'environ 1500 m (Cf. plans de situation en annexe 2).

Ces travaux ont pour objet de redonner une plus grande mobilité latérale à la Roizonne et à tendre vers le profil en long d'équilibre. Les opérations projetées vont consister à des reculs de digues et des merlons et au décaissement d'un terrasse alluviale aujourd'hui déconnectée de par les extractions de matériaux en lit mineur. Les matériaux décaissés seront réinjectés dans le lit afin de rehausser celui-ci.

Au préalable, des interventions sur la végétations seront nécessaires pour mener à bien ces travaux et consisteront à des coupes d'arbres sur les digues, les merlons et sur les emprises présentes derrière les digues où seront reconstruits les ouvrages.

En complément, une programme de plantation sera mis en œuvre et consistera à recréer une ripisylve de 5 m de largeur en parallèle des ouvrages créés.

4.2 Objectifs du projet

Ces travaux poursuivent un double objectif de restauration des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

L'élargissement de la bande active (par le recul des ouvrages et le décaissement de la terrasse alluviale déconnectée) vise à restaurer la dynamique latérale de la Roizonne sur ce secteur qui constitue un zone de respiration du cours d'eau :

- d'un point de vue hydraulique, l'étalement de la lame d'eau permettra de dissiper l'énergie lors des crues et de réduire les contraintes sur les ouvrages de protection actuels (digue en rive gauche de protection de la route départementale).
- d'un point de vue écologique, la restauration de la dynamique alluviale permettra d'améliorer la fonctionnalité de ces milieux directement soumis à l'influence des crues (abaissement des capacités de transit, rehaussement du fond du lit et du toit de la nappe d'accompagnement, reconnexion des annexes hydrauliques, diversité des habitats aquatiques et terrestres, renouvellement de la végétation rivulaire, etc).

En résumé, les objectifs généraux sont les suivants :

- préserver et entretenir les fonctionnalités des milieux aquatiques,
- gérer l'équilibre sédimentaire et le profil en long,
- restaurer la continuité biologique, les habitats aquatiques et les milieux terrestres,
- réduire les aléas et la vulnérabilité à l'origine des risques, dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Ces travaux vont consister à (Cf. plan en annexe 4) :

- démanteler deux épis (P3) ainsi qu'un enrochement (P2) présents sur 35 m.
- décaisser les matériaux présents sur une terrasse alluviale altitudinalement déconnectée sur sur 4400 m² et sur une hauteur de 3m soit pour un volume équivalent à 13000 m³ (Cf. annexe 5).
- Réinjection des matériaux dans le lit actif actuel sur une surface de 13000m² et une hauteur moyenne de 1m afin de retrouver une pente d'équilibre avant extraction.
- reculer sur 185 m de long l'ouvrage M7, avec un recul de 20m au niveau de la confluence Roizonne / Serriou et de 10m à l'extrémité aval de celui-ci. (Cf. annexe 6)
- reculer de 10m M8 sur 80m, D9 sur 160m, M9 sur 200 m et M62 sur 60m. M5 quant à lui sera tout simplement supprimés.

Les ouvrages recréés seront uniforme du P22 au P10 afin de contenir la crue centennale puis uniforme du P10 au P6 qui ne contiendra que la crue décennale (Voir situation des profils en travers en annexe 4)

- Recréation en pied et à cheval de ce nouvel ouvrage une ripisylve sur une largeur de 5m.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y a pas de phase d'exploitation puisque le projet, objet de cette demande, concerne des travaux de restauration hydromorphologique.

L'objectif est bien de restaurer un fonctionnement hydrologique et écologique directement soumis à la dynamique alluviale du torrent de la Bonne. Aussi, comme précisé ci-dessus, les interventions après travaux se limiteront à accompagner si besoin l'évolution morphologique de la Roizonne sur ce secteur par un entretien de la ripisylve dans le but de limiter le risque d'embâcles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet de restauration est soumis à la procédure d'autorisation environnementale unique (permis unique). A ce titre, le projet est soumis à une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau (l'étude d'incidences est incluse dans la demande d'autorisation environnementale unique).

De plus, ce projet fait également l'objet d'une déclaration d'intérêt général.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale du projet	10 ha
Linéaire de merlons arasés/démantelés	250 ml
Linéaire d'ouvrages de protection de berges reculés	650 ml
Surface de l'espace de bon fonctionnement restauré activement (en milieu alluvial)	1.3 ha
Surface concernée par les travaux sur la végétation (abattage)	4200 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La plaine des Echauds entre le pont des Echauds et le pont du hameau des Mazoirs - Commune de Lavaldens 38350 -

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 9 2 ° 6 9 ' 2 5 " 6 12 Lat. 6 4 ° 3 7 ' 8 5 " 5 4

Point d'arrivée :

Long. 9 2 ° 7 0 ' 6 1 " 9 Lat. 6 4 ° 3 6 ' 6 2 " 1 2

Communes traversées :

Lavaldens 38350

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas au sein d'une ZNIEFF Source : CARMEN (http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map#)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Lavaldens est classée en zone de montagne. Source : Observatoire des territoires (http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#sly=f_com_e_DR;i=zone_mont_zone_mont;z=489717,5785036,376928,287796;v=map1;l=fr;sid=14822) <i>Correction de l'AE</i>
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans le périmètre d'un APPB. Source : CARMEN (http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map#)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Lavaldens n'est pas une commune littorale (non riveraine des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares, des estuaires et deltas).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise des travaux est située dans l'aire d'adhésion du Parc National des Ecrins et à 7km de la zone cœur. Cf. carte en annexe 8. Source : CARMEN (http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map#)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas dans un territoire concerné par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un périmètre concerné par un site patrimonial.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux sont situés dans une zone humide qui fait l'objet d'un classement dans l'inventaire des zones humides de plus de 1 ha de l'Isère réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels. Cette zone humide, dénommée « La Roizonne » (n°38VA0010) et d'une surface totale de 94 ha (Voir annexe n°8 et n°9) et correspond à l'imbrication de différents types de milieux humides constitués de prairies humides, des ripisylves et de bancs alluviaux liés au transit sédimentaire présent le long de la Roizonne. Ce secteur s'étend de Chabotte à la Basse-Valette. Il correspond en partie à la zone d'exp
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Lavalens n'est pas couverte par un PPRN ni par un PPRT. Source : DDT Isère.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur le périmètre d'un site ou de sols pollués. Source : Sites industriels BASIAS et sites et sols pollués BASOL / Info-terre Source - http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Lavalens n'est pas classée en ZRE. Source : Carte du classement 2015 en ZRE - Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Source - http://www.rhonemediterranee.eaufrance.fr/gestion/gestion-quant/zre/zre-arretes-departements.php
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux ne sont pas situés dans un périmètre de protection rapproché mais il se situe dans le périmètre éloigné du captage des Fréaux (Identifiant national de l'ouvrage BSS001ZBTL). Ce captage est actuellement non exploité et ne dispose d'aucune DUP (Cf. annexe 7) Source : ARS, BSS Eau / Infoterre (http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans le périmètre d'un site inscrit. Source : http://carmen.developpementdurable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map#
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise des travaux est située à 2.5km du site Natura 2000 « Massif de Taillefer », Site d'Intérêt Communautaire FR8201735, à 6.5 km du site natura 2000 « Forêts, Landes et Prairies de fauche des versants du Col d'Ornon », Site d'Intérêt Communautaire FR8207753 et à 7km du site natura 2000 « Massif de la Muzelle » Zone de Protection Spéciale des Ecrins (FR9310036). Cf. carte en annexe 8.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans le périmètre d'un site classé. Source : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map#

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet n'engendre pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La restauration d'un espace de bon fonctionnement sur le cours de la Roizonne va consister à élargir la bande active et à restaurer les possibilités de divagation latérale. L'étalement de la lame d'eau lors des crues sur ces surfaces redonnées à la rivière va permettre un ralentissement des vitesses, une plus grande surface alluviale immergée, ce qui contribuera à une amélioration des échanges nappe/rievre. Ces travaux ont un effet positif sur les nappes alluviales de la Roizonne.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La totalité des matériaux issus du décaissement de la terrasse alluviale vont être réutilisés sur site afin de rehausser le fond du lit et de tendre vers le profil en long d'équilibre. Quant aux matériaux issus du démantèlement des ouvrages actuels, ils seront réutilisés pour reconstruire les nouveaux ouvrages en retraits. Malgré tout, à ce stade il est difficile de dire précisément s'il n'existera pas un excédent de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages reconstruits seront reconstruits avec les matériaux issus du démantèlement des ouvrages actuels. Il n'y aura donc pas d'apport de matériaux extérieurs au site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les incidences sur biodiversité ont été analysées pour prendre en compte les enjeux liés aux espèces protégées et sont présentés en annexe 10. On peut préciser que l'analyse montre que les impacts à court terme liés à la phase travaux entraînent la perturbation et la dégradation d'habitats ou d'espèces. Ces impacts négatifs sont directs et ne sont pas irréversibles. A long terme, le projet n'engendre aucun impact significatif.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A la vue de l'éloignement des différents sites Natura 2000, le projet n'aura aucun impact significatif sur les espèces pouvant avoir une grande mobilité (chiroptères et avifaune). L'impact des travaux sur l'avifaune (Bondrée apivore, busard Saint-Martin et le Martin pêcheur), de par la période à laquelle ils seront réalisés et les milieux en présence est qualifié de non significatif. Quant aux chiroptères, le fond de vallée de la Roizonne constitue essentiellement un territoire de passage et de chasse. Les incidences du projet sur ces espèces (Pipistrelle commune, Sérotine de Nilson, Vespère de Savi) sont qualifiées de non significatives.

Correction de Q'AE

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Se reporter au document d'incidences "Loi sur l'Eau" présenté en annexe 11.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet vise à redonner à la Roizonne une partie de son espace alluvial historique. A ce titre, 4000m2 de prairie de fauche, 1300m2 de plantation de résineux et 2000 m2 de forêt alluviale dégradée situé actuellement derrière les digues seront redonnées/consommés au bénéfice à la rivière (cf. annexe 10)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque technologique en lien avec ce projet n'est identifié.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La prévention des inondations constitue un des objectifs du projet par un élargissement global des sections d'écoulement de la Bonne au droit des enjeux. Les incidences hydrauliques sont présentées en annexe 11.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun risque sanitaire en lien avec ce projet n'est identifié.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le déplacement est lié à la circulation des engins de chantier en phase de travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La circulation des engins de chantier en phase de travaux est source de nuisances sonores en journée. Aucune activité ne sera autorisée la nuit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet n'engendre pas de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vibrations se limitent à la circulation des engins et aux opérations d'arasement des merlons, de décaissement et de déplacement des matériaux. Les travaux de construction et de déconstruction des ouvrages entraînent des effets temporaires à court terme (bruit, vibrations, poussières, trafic de matériaux...).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun engin n'étant autorisé à circuler la nuit, le projet n'engendre pas d'émissions lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets générés par le projet sont liés à la consommation de carburant par les engins de chantier et le matériel forestier (tronçonneuses). Des poussières seront également soulevées lors du déplacement des engins.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des rejets liquides issus du nettoyage des engins de chantier seront rejetés sur le milieu hors de la zone de chantier sur une zone pré-identifiée qui sera hors de portée du cours d'eau
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet n'engendre pas d'effluents.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets verts issus des travaux de recepage et d'abattages seront broyés sur place ou exportés.

Corrections de Q/AE

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les cours d'eau, par leur force hydraulique, modèlent et façonnent le paysage au travers de processus d'érosion, de transport et de dépôt des matériaux. Ce projet vise à restaurer la dynamique alluviale de la Roizonne entre le pont des Echauds et le pont des Mazoirs. L'évolution du patrimoine paysager sur ce secteur sera ainsi directement dépendante de celle de la rivière.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de par la réduction des surfaces de prairies (4000m ²) et des surfaces boisées (1300m ²) va avoir un impact sur l'agriculture et la sylviculture mais qui sera limité vu les surfaces engagées. De plus, un contact a été pris avec les exploitants agricoles et forestiers afin de leurs présenter le projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ou approuvés et susceptible d'avoir des incidences cumulées avec le projet de restauration de l'EBF.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures d'évitement et de réduction des impacts engendrés en phase chantier sont identifiées dans les documents d'incidences "Espèces protégées" et "Loi sur Eau", respectivement présentées en annexes 10 et 11

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'auto-évaluation du SIGREDA est présentée en annexe 12

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 5 - COUPE TYPE DES TRAVAUX AU DROIT DE REHAUSSEMENT DU LIT ET DU DECAISSEMENT DE LA TERRASSE ALLUVIALE ANNEXE 6 - COUPE TYPE DES TRAVAUX AU DROIT DE LA ZONE DE REcul DE DIGUE ANNEXE 7 - CAPTAGE D'EAU POTABLE ET PERIMETRE DE PROTECTION ANNEXE 8 - INVENTAIRES ET CLASSEMENTS ANNEXE 9 - ZONE HUMIDE « La Roizonne » ANNEXE 10 - DOCUMENT D'INCIDENCES « ESPECES PROTEGEES » ANNEXE 11 - DOCUMENT D'INCIDENCES AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VIF

le, 22/02/2017

Signature



cliquant sur le cadre ci-dessus